



COMPTE RENDU DE LA REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 04 février 2026**

Date de convocation du conseil Municipal : 27 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 8

Excusés : 2

Absent : 1

Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 04 février 2026 à 19h30, le conseil Municipal de la commune de SUSSAT, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, salle de la Mairie, sous la présidence de M. Deny DEROUET, Maire.

Présents : Deny DEROUET, Gérard FAYOL, Françoise BASSET, Martin CONTREPOIS, Joël BESCOND, Jean-Marc ROGUE, Patrice QUANTIN, Gérard DEBOUDARD.

Retard excusé : Françoise BASSET est arrivée à 20h.

Excusées : Michelle GOUBET, Sarah EUSTACHE.

Absent : Jordan GARGENT.

Procurations : Michelle GOUBET a donné son pouvoir à Françoise BASSET,
Sarah EUSTACHE a donné son pouvoir à Gérard DEBOUDARD.

1) Désignation du secrétaire de séance,

Patrice QUANTIN a été désigné secrétaire de séance.

2) Approbation CR du dernier conseil,

Le conseil municipal adopte le compte rendu du dernier conseil à l'unanimité des votants.

3) Présentation du CFU 2025,

Le CFU n'a pas pu être validé par la trésorerie, car le nouveau logiciel renvoie une erreur. Il sera présenté au prochain conseil

4) Présentation du Budget Primitif 2026,

La trésorerie demande de budgéter 15 700.97€ pour des écritures budgétaires qui datent de 2016, au moment du rattachement de la trésorerie d'Ebreuil à celle de Gannat. Ce sont des factures payées qui n'ont toujours pas été intégrées à la comptabilité.

Monsieur le Maire propose de remettre la deuxième tranche de travaux de l'église pour 2026. La subvention de la Région a été refusée en 2025, nous allons refaire une demande en 2026. Un donateur s'est engagé à faire un don pour ces travaux. Nous espérons que les travaux pourront commencer en 2026. Nous avons lancé un appel aux dons. Chacun peut dès à présent se connecter sur le site de la fondation du patrimoine et faire un don pour l'église de Sussat, il recevra un document pour bénéficier d'un crédit d'impôt.

Monsieur le Maire propose de prévoir 20 000€ pour la rénovation des routes communales en 2026. Rendez-vous a été pris pour le devis demain après-midi.

Le conseil propose de reprendre le chemin de Ménérolle longeant la forêt, la route des Clairs, milieu du chemin des Gayssiers, fossés chaume La croix / Grand Vallon, et dans la traversée du bourg, mettre des cailloux sur l'accotement.

Monsieur le Maire demande si le conseil veut proposer d'autres investissements en 2026.

Voir le point 9) de ce compte rendu.

Taux d'imposition pour 2026, (délibération)

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le taux d'imposition de la taxe foncière en 2026.

Rappel des taux 2025 :

- Taxe d'habitation : 8,98%
- Taxe Foncier bâti : 29,64%
- Taxe Foncière non-bâti : 28,37€

Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2026, à l'unanimité des votants.

5) Prévoyance et Santé pour les agents, (délibération)

Monsieur le Maire informe qu'il est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2026 de proposer une complémentaire Santé et une prévoyance à ses agents. Il informe le conseil que le centre de gestion de l'allier propose une convention pour gérer la complémentaire santé et la prévoyance. Le centre de gestion a négocié avec la MNT pour la complémentaire santé et avec MALAKOFF HUMANIS & DIOT SCIACI pour les risques prévoyances.

Monsieur Baudot demande ce que nous pouvons lui proposer comme complémentaire santé, car pour le moment il n'en a pas.

Le conseil accepte à l'unanimité des votants que la commune passe une convention avec le centre de gestion pour la complémentaire santé et les risques prévoyances. La part de la municipalité sera à hauteur de 15€ pour la prévoyance et 7€ pour la santé. Il donne tout pouvoir au maire pour signer les documents nécessaires et faire les demandes auprès du centre de gestion.

6) Maison Labrousse en vente 15 900€.

L'échafaudage a été enlevé et la maison est en vente à 15 900€. Après en avoir délibéré, le conseil demande de chiffrer la démolition du bâtiment. Le conseil ne pense pas qu'il soit raisonnable d'acheter ce bâtiment, car beaucoup trop cher (achat et travaux).

7) Reprise des tombes abandonnées.

Le 20 décembre, il a été stipulé par affichette que la commune entamait une reprise des tombes suivantes : 25 – BERTRAND ; 43 – Inconnu ; 59 – VIVIER ; 74 – BERTRAND ; 86 – PINEL ; 87 – ANGIOUX ; 90 – Inconnu ; 107 – CHASSIN ; 117 – CHARTOIRE ; 121 – BARTHELEMY ; 122 – BARTHELEMY

Et qu'elle donnait rendez vous le 20 janvier à 11h à tous les ayants droits, pour prendre une décision.

Le 20 janvier personne ne s'est présenté. Nous allons donc donner suite à chacune des reprises.

Monsieur PRADES est venu nous voir, pour parler d'une ancienne reprise. Il désirerait conserver la tombe 72.

Monsieur le maire accepte, en précisant qu'il préfère que les tombes soient attribuées.

Il a aussi été notifié qu'il y a un arbre qui pousse sur la tombe 115 – DELORME, et qui risque de détériorer les caveaux qui se trouvent autour. Nous recherchons activement le concessionnaire de cette tombe.

8) Faucheuse ou broyeur à déterminer.

Monsieur le Maire propose de ne pas réparer le broyeur dont les pièces sont chères et difficiles à trouver. Mais plutôt d'investir dans un nouveau broyeur. Le conseil demande qu'il soit ouvert une étude pour évaluer la possibilité d'acheter un nouveau broyeur et/ou un nouveau tracteur. Il serait aussi possible de sous-traiter le tracteur d'une autre commune (exemple Vicq).

9) Divers

a. Bulletin municipal 2025.

Monsieur le Maire donne la parole à Martin CONTREPOIS. Monsieur CONTREPOIS informe qu'il ne manque plus que le mot du Maire, la rectification sur la liste des anciens maires et d'inclure les encarts.

b. Mise en place du nouveau logiciel de comptabilité.

Pour le moment il ne fonctionne pas. Il a été installé lundi, Madame BRANGER a fait une formation mardi, mais tout ne fonctionne pas encore.

c. D.E.C.I. (protection incendie) et Plan Communal de Secours,

Présentation du D.E.C.I. et du plan communal de Secours, afin de proposer une délibération au prochain conseil.

d. Contrat de l'agent technique de la mairie et de la secrétaire de mairie,

Monsieur le maire informe le conseil que les contrats de la secrétaire générale de mairie et de l'agent technique de la mairie se termine en juin et mai 2026. Il est donc nécessaire de les renouveler.

e. Ronde du bassin Sioule Limagne, 25 avril 2026,

Monsieur le maire informe que la Ronde du bassin Sioule Limagne passe sur notre commune le 25 avril 2026, et qu'à cette occasion, il faudra des volontaires.

f. Changement éclairage,

Monsieur le maire informe que les éclairages ont été modernisés en led afin de faire des économies et d'améliorer le confort visuel pour le secrétariat, le bureau du maire et la salle commune.

g. Randonnée vendredi au Chancel

Monsieur le maire informe qu'il y a une randonnée sur le Chancel le vendredi 6 février et appellera les organisateurs pour les informer qu'une partie du chemin est privée.

Fait à Sussat, le 06 février 2026
Le Maire, Deny DEROUET

